Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 745

Artikel: Une autre image

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand Nº 745 4 octobre 1984

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs Vingt-et-unième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon

Points de vue: Hélène Bezençon Jeanlouis Cornuz

main

Une autre image

Il n'y aurait pas lieu de pavoiser, tant la Suisse est à la traîne des Etats industrialisés au chapitre de l'égalité des sexes. Mais la portée symbolique de l'événement demeure tout de même considérable: le 2 octobre 1984 (!), l'Assemblée fédérale élit une femme au Conseil fédéral. Ouf!

A chaud (la décision tombe à la limite des délais rédactionnels de «Domaine Public»), quatre notes pour cerner le «changement» et ses incidences éventuelles sur les rapports des forces dans le petit monde politique helvétique.

1. L'élection d'Elisabeth Kopp entraînera à terme, on peut du moins l'espérer, une certaine réhabilitation de la classe politique suisse. Même si les Chambres ont dû forcer la main à des radicaux hésitants, cette bouffée d'air frais sous la Coupole est bienvenue. Particulièrement en ces temps de conservatisme triomphant et de repli sur les «valeurs» consacrées. Feu de paille? A n'en pas douter. Au moins aurons-nous respiré un bon coup.

2. A l'heure des comptes partisans, le miracle sera mis au crédit des démocrates chrétiens, que les observateurs quasiment unanimes ne voyaient pas en de si bonnes dispositions à l'endroit d'une candidate. Alors même qu'Elisabeth Kopp était en quelque sorte la candidate officielle des socialistes, seuls à prendre position pour elle sans ambiguïté. Le centre de gravité parlementaire en sera-t-il modifié?

Certains aspects paradoxaux de cette élection devront en tout cas être digérés à plus ou moins long terme dans le travail des députés. Et d'abord cette aventure surprenante des radicaux, ayant

manifestement le vent en poupe et envoyant leur président au casse-pipe: un tel accroc dans le cérémonial très hiérarchisé du sérail bernois doit se payer un jour ou l'autre. Et cette inconfortable position des radicaux zurichois, réputés «proches des milieux économiques» (pour user des mots pudiques de rigueur), aujourd'hui assis entre deux chaises, à la fois représentés au Conseil fédéral et frustrés de ne pas y être tout à fait en pleine gloire, dans toute l'arrogance de leur poids économique.

Tout cela pèsera-t-il sur Elisabeth Kopp dans l'exercice de sa nouvelle profession? Il est certain que le jeu du PDC aura permis au moins de sauvegarder toutes les chances de Kurt Furgler de demeurer, s'il le veut, à l'Economie publique, si ostensiblement convoitée par Bruno Hunziker. Et cela même au moment historique où se profilait, avec le renfort de l'Argovien, la perspective d'une majorité catholique au Conseil fédéral, par la grâce de MM. Egli, Stich et Furgler, cruel dilemme.

3. Voici donc Zurich dans son rôle de pionnière et d'avant-garde. Après M^{mes} Lieberherr et Lang,

SUITE ET FIN AU VERSO

RAPPEL PRESSANT

Abonnés des abonnés

«Domaine Public» ne compte que sur ses abonnés pour vivre et se développer. Quelle meilleure garantie d'indépendance, et en même temps quelle exigence plus stimulante de qualité pour l'équipe de rédaction? Pour continuer à tenir ce pari rare dans la presse suisse, nous vous avons lancé un appel simple dans le dernier numéro: envoyez-nous les noms (et adresses) des personnes qui seraient intéressées à participer à l'expérience! Nous nous chargeons du reste...

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Une autre image

honneurs étant rendus bien sûr à la Genevoise Girardin pour avoir défriché le terrain, c'est encore sous l'impulsion du canton le plus riche que vient la poussée suffisante pour faire sauter le dernier verrou et porter une femme sur la plus haute marche du pouvoir exécutif. Le reste de la Suisse suivra-t-il le mouvement? Dans l'immédiat, rien n'est moins certain. Zurich, par sa dimension économique et démographique est-il condamné à faire de plus en plus cavalier seul? Le moins qu'on puisse dire est qu'Elisabeth Kopp n'est pas portée par un élan de la base des communes et des cantons. L'ouverture par le haut, en quelque sorte.

4. La leçon Uchtenhagen a été retenue: pas de féminisme ostentatoire, cette fois-ci. L'émotion de la première candidature passée, Elisabeth Kopp a pu jouer sa condition de femme en sourdine, sans la nier, mais sans en faire un argument déterminant. Les conditions d'une «normalisation» rapide de la situation s'en trouvent probablement renforcées dans les hautes sphères bernoises, sans que l'on puisse apprécier aujourd'hui l'ampleur du choc en retour dans l'administration (le cursus des fonctionnaires est de toute façon assez long pour amortir tout effet de surprise!). Pas d'optimisme ici non plus. Il n'empêche qu'on se réjouit de la prochaine photographie de groupe du Conseil fédéral, juste pour déguster les petits détails saluant l'arrivée de l'intruse.

Nouvelle image de la Suisse, moins compacte, moins complet veston cravate sombre. Merci d'avance Elisabeth Kopp, puisque vos compétences ne sont pas discutées. Pour le reste, il suffira de retrouver la masculinité pesante, irrémédiable, des assemblées d'actionnaires, des conseils d'administration, des «assemblées» économiques de toutes sortes pour revenir à la réalité et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir.

HISTOIRE SUISSE

Coups tordus et magouilles

Les détestables histoires, tirées de l'oubli, pour tenter de faire trébucher la candidate Kopp sont peut-être l'envers de la médaille «système politique suisse». Seule issue pour animer des élections gouvernementales, apparemment privées d'enjeu? Il ou elle sera radical(e) et alémanique! De la stature politique des candidats, de leur compétence de gestionnaire, il est peu question. Un peuple heureux n'a pas d'histoire, tout au plus quelques histoires à colporter.

L'occasion est bonne de rappeler que les élections au Conseil fédéral ont été souvent mouvementées.

On note des intrigues sordides, surtout à l'époque où les radicaux monopolisaient l'Exécutif. En fait, les rapports entre les sept Sages furent souvent tendus et le gouvernement n'avait de collégial que le nom. En définitive, le compromis helvétique, le ton feutré et poli, la grisaille qui caractérisent la vie politique actuelle sont des phénomènes récents.

En 1848 et 1871, soit sur onze renouvellements ordinaires du Conseil fédéral, on a enregistré vingt et une tentatives pour faire chuter les candidats officiels. Alfred Escher notamment, le baron des chemins de fer, tirait les ficelles.

Depuis 1919, neuf candidats «sauvages» ont été élus contre les candidats officiels des partis. Cette année-là, la fraction radicale propose le Vaudois Paul Maillefer; tous les groupes bourgeois soutiennent officiellement sa candidature. En échange de leur appui, les conservateurs reçoivent un deuxième siège au Conseil fédéral. Cet accord parfait n'empêche pas les magouilles. Le bruit est lancé que Maillefer, un franc-maçon, a engrossé une jeune fille qui s'est ensuite suicidée. Au cinquième tour, c'est son collègue Chuard qui est élu. Parfois le dénigrement systématique conduit à des tragédies. Ainsi le Thurgovien Anderwert, président de la Confédération désigné, se tire une balle dans la bouche le soir de Noël 1890, accablé par les campagnes de presse menées contre lui. Ses anciens amis politiques lui reprochaient d'avoir trahi ses idéaux, notamment en signant des arrêtés d'expulsion contre des étrangers remuants.

Par deux fois, en 1854 et 1872, un conseiller fédéral en place fut renvoyé à la maison. Ochsenbein (1848-1854), non réélu comme chef du Département militaire fédéral, prend du service auprès de Napoléon III comme général de brigade, puis sous le gouvernement provisoire de Gambetta, comme général de division. C'est que la fonction de conseiller fédéral n'enrichissait guère son homme: un salaire annuel de 5000 francs en 1848 et, jusqu'en 1919, pas de retraite. L'alternative était simple: quitter assez jeune le gouvernement pour trouver une nouvelle place ou s'accrocher à son siège.

SANS RETRAITE

Le Vaudois Constant Fornerod, conseiller fédéral à 36 ans, renonce à sa charge après douze ans. Il se lance alors dans les affaires bancaires, spécule et chute. Devant le tribunal parisien qui le juge, il se présente comme un ancien président de la Confédération suisse, ce qui ne l'empêche pas d'être condamné. Après avoir purgé sa peine, il trouve un modeste emploi de bureau en Suisse, puis finit dans la misère.

En 1857, le Tessinois Franschini, père de la statistique helvétique, meurt en fonctions. Le Parlement vote un crédit de 40 000 francs à sa famille, offi-